



Cumuler les réductions d'ISF

Par **JacquelineD**, le **24/02/2015** à **15:20**

Bonjour à tous et à toutes [smile3],

Alors voilà, j'ai décidé de prendre en main mes comptes de façon plus rigoureuse, en commençant par approfondir les différentes voies qui s'ouvraient à moi pour payer mes impôts au plus juste.

Je sais par exemple qu'il est possible d'investir dans l'immobilier, ou encore de faire des dons comme j'ai pu le constater sur cette page concernant le [paiement isf](#). Je souhaite à la fois investir et faire des dons, mais est ce que j'aurai droit aux deux réductions à la fois ? J'entends deux sons de cloche différents en demandant autour de moi, je souhaitais donc avoir un avis d'expert.

Merci d'avance

Par **Isabelle Gauthier**, le **08/03/2015** à **15:02**

Bonjour,

Votre question est bien légitime. A priori, le cumul est possible, mais tout dépend de votre situation et des cadres dans lesquels vous souhaitez vous inscrire, et avec quelles contreparties.

Je vous laisse me contacter pour en discuter plus précisément,
cdt, I.G.